

Syndicat UNSA des attachés des administrations parisiennes

Assemblée générale du 19 Janvier 2017

26 12 2016

RAPPORT FINANCIER 2015-2016

1^{er} décembre 2015 – 30 novembre 2016

Les chiffres de l'exercice précédent du 1^{er} décembre 2014 au 30 novembre 2015 figurent en italique

Recettes

Cotisations adhérents :	12 456,00 €	<i>12 952,00 €</i>
Subvention Ville de Paris :	0,00 €	<i>0,00 €</i>
Subventions autres :	0,00 €	<i>0,00 €</i>
Remboursements GMF :	20,97 €	<i>0,00 €</i>
TOTAL	12 476,97 €	<i>12 952,00 €</i>

Dépenses

Dépenses de contentieux, frais d'avocat :	0,00 €	<i>1 300,00 €</i>
Fournitures de bureau :	148,39 €	<i>10,23 €</i>
Consommables informatiques :	192,30 €	<i>298,01 €</i>
Affranchissement :	46,69 €	<i>29,00 €</i>
Matériel informatique neuf :	715,79 €	<i>487,03 €</i>
Site informatique, infographie téléphonie et achats de logiciels :	1 415,57 €	<i>855,86 €</i>
AJDA-Dalloz, <i>Les Echos, Acteurs Publics</i> :	1 378,07 €	<i>1 026,55 €</i>
Frais financiers, carte bleue et assurance bancaire vol :	232,30 €	<i>217,60 €</i>
Assurance GMF "protection juridique" pour les adhérents :	492,14 €	<i>513,69 €</i>
Frais de réception (pots, départs en retraite) :	714,62 €	<i>700,57 €</i>
Cotisation Fédération UNSA Nationale :	6 410,40 €	<i>2 521,70 €</i>
Élections 2014 :	0,00 €	<i>4 310,99 €</i>
TOTAL	11 746,27 €	<i>12 271,23 €</i>

L'exercice budgétaire compris entre le 1^{er} décembre 2015 et le 30 novembre 2016 présente un **solde positif de 730,70 €**. Nous n'avons toujours pas eu à faire appel aux fonds déposés sur notre livret A.

L'exercice précédent avait un solde des dépenses liées aux élections professionnelles du 4 décembre 2014 de 4 310,99 €. Ces dépenses concernaient un report sur 2015 de celles non payées en 2014 (comptes arrêtés au 30 novembre de l'année en cours).

L'exercice budgétaire compris entre le 1^{er} décembre 2015 et le 30 novembre 2016 fait apparaître une légère baisse des cotisations avec un rattrapage du retard s'agissant des remboursements à l'UNSA Nationale.

L'année 2016 n'a donné lieu à aucun contentieux.

Réserves

Le solde du compte courant Société Générale au 30 novembre 2016 représente un montant de **6 188,20 €**.

Solde du compte sur livret A

Le solde en réserve au 30 novembre 2016 s'établit ainsi à :

24 506,57 €

Aucun retrait n'a été effectué durant l'exercice concerné.

Les réserves totales du syndicat se montent donc à 6 188,20 + 24 506,57 + 81,57 (caisse espèces), soit un total de :

30 776,34 €

Elles se décomposent comme suit :

- solde **disponible** du compte courant

6 188,20 €

- solde livret A

24 506,57 €

- régie d'avance en espèces

81,57 €

Commentaires

En recettes, le syndicat, comme vous le constatez, ne bénéficie que des **cotisations** de ses membres. Le montant de la cotisation **reste inchangé depuis 2006, soit 65 €** ou 45 € pour les retraités et 30 € pour les stagiaires.

En effet, il n'est pas pratiqué de prorata temporis sur les cotisations par rapport à l'année civile.

Nous ne bénéficions d'aucune subvention directe ni de la Ville, ni d'aucun autre organisme. La Ville prend en charge le salaire de nos permanents et les frais liés aux locaux du syndicat et au téléphone fixe ; en revanche, la Ville n'assure aucune prise en charge ou remboursement concernant les téléphones portables, les consommables, les frais d'affranchissement ou le mobilier.

Pour les dépenses :

Le versement des cotisations à l'UNSA centrale

Pour des raisons historiques nous avons toujours un an de retard dans nos cotisations à l'UNSA centrale ; Comme validé par l'Assemblée Générale de 2015, le syndicat a payé deux années (2014 et 2015) en une seule fois en 2016, ce qui a régularisé la situation vis-à-vis de l'Union UNSA Nationale. Cette régularisation comporte, pour 2014, 3 099,80 € et pour 2015, 3 209,10 €, montants auxquels s'ajoute la cotisation UNSA Pôle UNSA Publique de 101,50 €.

Les consommables informatiques n'ont pas pu être pris sur les stocks existants, contrairement aux années précédentes.

Les abonnements ont été maintenus.

Nous restons à votre disposition pour toute question et tenons à votre disposition, au siège de notre syndicat, les relevés bancaires et les pièces justificatives.

Il n'est pas proposé d'augmenter la cotisation pour l'année 2017.

Tels sont, Mesdames, Messieurs, les comptes que nous vous proposons d'approuver.

Pierre Marçais, Trésorier
Noël Zeilingher, Trésorier adjoint.